Association pour la Recherche sur le Cancer

Reconnue d'utilité publique

L'ARC SOUTIENT LES 16 CENTRES D'ESSAIS CLINIQUES DE PHASE PRECOCE EN CANCEROLOGIE LABELLISES « CLIP² », EN ASSOCIATION AVEC L'INCa*

L'Association pour la Recherche sur le Cancer soutient une recherche clinique de qualité pour faire émerger de nouveaux traitements contre le cancer. L'ARC devient partenaire des 16 centres d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie, dénommés CLIP², et a décidé de les financer, à hauteur de 1,6 million d'euros.
L'ARC s'implique à hauteur de 1,6 million d'euros pour le fonctionnement des CLIP²
Permettre aux malades d'accéder rapidement aux derniers traitements découverts est l'une des priorités de l'ARC.

À ce titre, le financement des centres spécialisés dans les phases précoces (I et II) des essais cliniques des traitements innovants en cancérologie : les « Centres Labellisés INCa de Phase Précoce » (CLIP²), est une nouvelle marque de l'engagement de l'association dans la recherche clinique.

À travers le soutien de ces centres, l'association contribue à améliorer les conditions nécessaires à la réalisation, au standard international, des essais cliniques, pour accélérer la mise à disposition de nouveaux traitements.

Le Conseil d'administration de l'ARC a pris la décision d'attribuer aux CLIP² une somme globale de 1,6 million d'euros sur 4 ans, destinée au financement des personnels et du fonctionnement des 16 centres labellisés.

Cette participation financière intervient dans le cadre d'un accord de collaboration établi entre l'ARC et l'INCa.
Renforcer la qualité et la visibilité de la recherche clinique française Les CLIP² sont 16 centres d'essais cliniques français qui répondent à des normes de qualité internationale très strictes. Ils renforceront la visibilité et l'attractivité de la recherche clinique française au bénéfice des patients en France. La labellisation des CLIP², réalisée dans le cadre d'un appel à projet de l'INCa en 2010, est effective pour une période de 4 ans. Le budget global qui leur est alloué est de 9 millions d'euros (participation de l'ARC incluse).

*Institut National du Cancer

Améliorer la prise en charge des patients par l'accès à des traitements innovants
Les essais cliniques dits de phase précoce (phases I et II) correspondent aux premiers tests d'un médicament chez l'homme. Ils ont pour objectif d'établir ses modalités d'administration et de tester son efficacité thérapeutique. Réalisés sur un nombre limité de patients, ces essais permettent également d'évaluer le profil de tolérance.

En cancérologie, le développement de nouveaux médicaments est un processus long et coûteux. De nombreuses pistes thérapeutiques, dont les tests précliniques ont déjà révélé un intérêt en cancérologie, sont en attente d'être évaluées sur le plan clinique. C'est pourquoi, l'ARC finance le fonctionnement des CLIP2 qui vont favoriser l'émergence d'innovations dans le traitement des cancers et accélérer le transfert de la recherche au bénéfice des patients.

L'engagement de l'ARC dans le soutien à la recherche clinique se poursuivra en 2011 et 2012 par le lancement d'un appel à projets spécifique.

Le processus de Labellisation des 16 CLIP²
La sélection des CLIP2 a été effectuée dans le cadre de l'appel à candidatures « Labellisation de centres d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie » lancé par l'Institut national du cancer (INCa). L'examen des 30 candidatures par un comité d'évaluation international, a abouti en octobre 2010, à la labellisation de 16 centres d'essais cliniques français (voir liste ci-dessous). Les centres ont été sélectionnés pour leur capacité à développer des essais cliniques de phase précoce, répondant à des procédures et à des normes de qualité internationale. La labellisation de ces centres est effective pour une période de 4 ans. Le budget global qui leur est alloué est de 9 million d'euros (participation de l'ARC incluse).

Liste des centres labellisés
- Institut Curie – Paris
- Centre Léon Bérard – Lyon
- Institut Gustave Roussy-Villejuif
- Institut Bergonié – Bordeaux
- Institut Claudius Regaud – Toulouse
- Centre Hospitalier Universitaire de Nantes – Nantes
- Institut de Cancérologie de l'Ouest – René Gauducheau – Saint Herblain
- Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux – Talence – Bordeaux
- Centre Hospitalier Lyon Sud (HCL) – Lyon
- Hôpital Saint-Louis - (AP-HP) - Paris
- Hôpital européen Georges Pompidou – (AP-HP) - Paris
- Centre Georges-François Leclerc – Dijon
- Institut Paoli-Calmettes – Marseille
- Centre Jean Perrin – Clermont-Ferrand
- Centre Val d'Aurelle/Paul Lamarque – Montpellier
- Centre François Baclesse - Caen

L'essentiel sur l'Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC)

L'Association pour la Recherche sur le Cancer participe activement à la lutte contre le cancer en France en finançant les projets de recherche en cancérologie les plus porteurs et les plus innovants.

Pour donner aux chercheurs les moyens de conduire leurs projets et couvrir l'ensemble des

champs de la cancérologie, l'association qui ne bénéficie d'aucune subvention publique, met en oeuvre, grâce au soutien de ses donateurs et testateurs, une politique dynamique de la recherche qui privilégie l'innovation.

Chaque année, l'ARC consacre plus de 30 millions d'euros à la recherche en cancérologie et à la diffusion de l'information sur les avancées des connaissances pour soutenir plusieurs centaines de projets de recherche.

Tous les communiqués et dossiers de presse sur le site Internet de l'ARC : http://www.arc-cancer.net/presse/